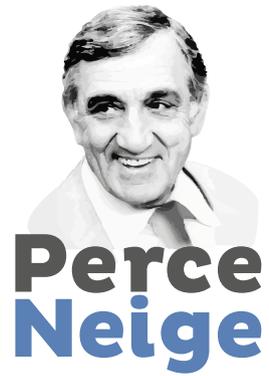


PERCE-NEIGE DÉCEMBRE 2016

le mag



Le Reportage

P02/05

La musique,
langage
universel



Le Dossier

P06/07

Legs, Donations,
Assurances-Vie

N°26



PERCE-NEIGE, DE L'ASSOCIATION À LA FONDATION

CHRISTOPHE LASSERRE-VENTURA
PRÉSIDENT DE LA FONDATION PERCE-NEIGE

2016 fut une année haute en couleur : voilà maintenant cinquante ans que Perce-Neige œuvre pour le bien-être des personnes handicapées et de leur famille. Un cinquantenaire célébré par l'opération « Tous avec Lino », et couronné par le passage au statut de Fondation reconnue d'utilité publique.

Grâce à ce nouveau statut, Perce-Neige va pouvoir diversifier ses actions dans le même esprit et le respect des valeurs qui ont guidé l'Association depuis sa création par Lino Ventura. Nous souhaitons toujours mieux accueillir les personnes en situation de handicap tout en nous adaptant aux nouveaux enjeux du secteur médico-social : reprise d'établissements, soutien à des projets innovants...

Je tiens à remercier chaleureusement nos donateurs, mais aussi les équipes et les familles : c'est en effet tous ensemble que nous pouvons avancer.

Mais le combat est loin d'être terminé. De nombreuses personnes handicapées sont encore en attente d'une place d'accueil, et plus que jamais, Perce-Neige a un rôle à jouer. Pour reprendre les mots de notre nouvelle campagne de communication, chacun d'entre nous peut « avoir le rôle » !

Alors qu'une nouvelle année se profile, je souhaite qu'elle vous permette de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur.

Belle et heureuse année 2017 pour vous et ceux qui vous sont chers. ●

Les actualités p.01

> Ça s'est passé en 2016

Le reportage p.02 >05

> La musique, langage universel
> Le Bao-Pao, instrument atypique
> Orgue sensoriel à la Maison de Condorcet
> Apprentis musiciens à la Maison de Colombes

Le dossier p.06>07

> La philanthropie, créatrice de bonheur

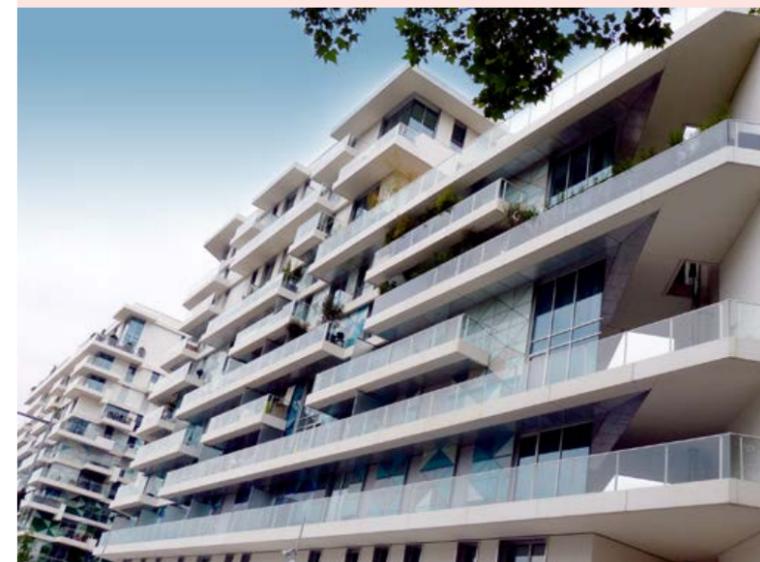
Nouveauté p.08>10

> Notre coup de cœur : la nouvelle bande dessinée « À Coucher dehors »
> Interview Aurélien Ducoudray, scénariste
> Interview Anlor, illustratrice

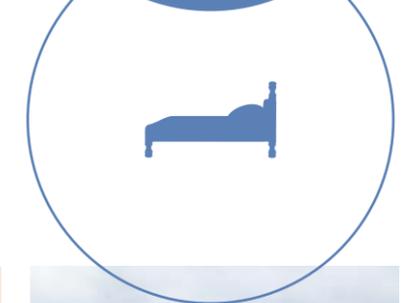
ÇA S'EST PASSÉ EN 2016

Une Maison « pas comme les autres »

Perce-Neige a ouvert en juin 2016 une Maison d'Accueil Spécialisée pour l'accompagnement de personnes atteintes du Locked-In Syndrome (LIS) à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Cet état neurologique rare, majoritairement consécutif à un AVC, nécessite une prise en charge particulière : l'esprit de la personne est intact, mais son corps ne répond plus. Notre Fondation est fière d'aider ces personnes à ouvrir une nouvelle page de leur vie dans cette maison à la pointe de la technologie, créée grâce à la générosité du public et au soutien de l'association ALIS (Association du Locked-In Syndrome).



⇓
LE CENTRE DE
VACANCES DE GIVRAND
PROPOSE 3 APPARTEMENTS
«FAMILLE» ET UN GÎTE
POUVANT ACCUEILLIR
14 PERSONNES !



Vacances vendéennes

Le centre de vacances de Givrand (Vendée) a ouvert ses portes en mai 2016, pour le plus grand bonheur des vacanciers ! Il a été aménagé pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Située à proximité de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de la plage, la Maison est un point de départ idéal pour découvrir la Vendée et ses environs en famille : l'île de Ré, le Puy du Fou ou encore Noirmoutier.

Renseignements :
vacancesgivrand@perce-neige.org
Tél. 02 28 12 95 30

LA MUSIQUE, LANGAGE UNIVERSEL

C'est bien connu, la musique adoucit les mœurs. Mais ce n'est pas sa seule vertu : elle ressourçe, apaise, et peut même avoir des bienfaits sur la santé. Les instruments, les sons et les rythmes peuvent agir positivement sur les capacités sociales, mentales et physiques des personnes. C'est pourquoi les Maisons Perce-Neige accordent à la musique une place de choix et proposent aux résidents des ateliers musicaux.

LE BAO-PAO, INSTRUMENT ATYPIQUE

Depuis quelques mois, la Maison de Saint-Paul-en-Jarez (Loire) met à disposition de ses résidents un Bao-Pao. Sous ce nom mystérieux se cache un instrument de musique atypique, composé de quatre arcs métalliques au bout desquels se trouvent... des rayons laser !

LA GENÈSE DE L'ATELIER

Patrick Bouchereau, directeur de la Maison, a découvert cet instrument dans un établissement accueillant des traumatisés crâniens. Grâce au soutien des fondations Caisse d'Épargne et Médéric, l'instrument a fait sa grande entrée dans la maison de Saint-Paul-en-Jarez !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les vertus de la musique sont connues depuis l'Antiquité.

■ Chez les Grecs, il existait déjà des « musicothérapeutes » qui influençaient l'humeur.

■ Sous l'Empire ottoman ont été produits de nombreux écrits sur l'influence du son sur l'être humain et l'effet de la musique sur la santé.

■ Bien plus tard, dans les années 1950, la musicothérapie fut utilisée pour soulager les traumatismes de guerre des anciens soldats.

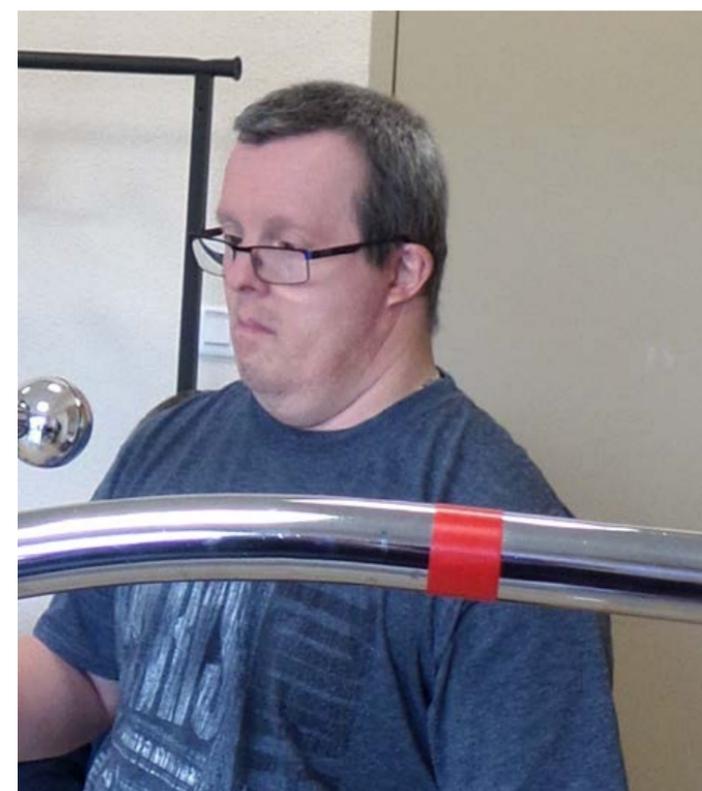
UNE DÉCOUVERTE COMMUNE

Quatre membres du personnel ont été formés à l'utilisation du Bao-Pao et peuvent désormais accompagner les résidents, dans une démarche de découverte commune. Toutes les modalités de l'atelier ne sont pas encore fixées : l'idée est de se réunir au moins une fois par semaine. Plusieurs groupes vont être créés, par niveau. L'atelier est également l'occasion de tisser des liens avec d'autres établissements de la région qui sont invités à y participer régulièrement.



L'ASTUCE DE LA FICELLE

Certains résidents ne voient pas le laser, ou ont du mal à taper au bon endroit. Pour les aider, Audrey et Maxime, les accompagnants, ont trouvé une astuce : derrière les lasers, ils mettent parfois une ficelle pour matérialiser le rayon et pour que les résidents n'aient pas la sensation du vide.



BAO-PAO, MODE D'EMPLOI

Les arcs sont reliés à un système informatique : sons et morceaux y sont programmés à l'avance sur un ordinateur, pour une interprétation musicale assistée. Pour produire un son, le musicien doit traverser le rayon laser qui part d'un des arcs à l'aide d'une baguette ou de son doigt. Plus il bat doucement, plus le rythme est lent, plus il bat vite, plus il est rapide !

VOUS AVEZ DIT « BAO-PAO ? »

Des origines exotiques, peut-être ? En réalité, ce nom désigne « Baguette Assistée par Ordinateur » (BAO) et « Puce À l'Oreille » (PAO), du nom de l'association à l'origine de cet instrument. Mais il laisse libre cours à l'imagination, alors... à vos interprétations !

LE PLAISIR DES SONS

Les résidents jouent des mélodies qu'ils aiment, des chansons qu'ils connaissent depuis l'enfance : Édith Piaf, Johnny Hallyday, Claude François... Une chanson peut se jouer seul, à deux, à quatre... À chacun son utilisation du Bao-Pao : certains sont intéressés par les sons, d'autres par la musique !

LES BIENFAITS DU BAO-PAO

Les effets de l'atelier sont déjà très positifs : certains résidents arrivent à rester concentrés pendant 1 h 30 ! Maxime, Aide Médico-Psychologique qui coanime l'atelier, constate : « Les résidents sont très sensibles à la musique et attendent toujours les séances avec impatience. Quel que soit leur handicap, ils prennent tous beaucoup de plaisir à jouer avec le Bao-Pao ». •



« AVEC CETTE ACTIVITÉ, NOUS CONTINUONS À DÉCOUVRIR NOS RÉSIDENTS. CERTAINS ONT DES TALENTS QU'ON NE SOUPÇONNAIT PAS ! »

Audrey, aide-soignante.

⇓
CETTE ACTIVITÉ
EST TRÈS VALORISANTE
POUR EUX :
ILS SONT VRAIMENT
CRÉATEURS !



ORGUE SENSORIEL À LA MAISON DE CONDORCET

La Maison d'Accueil Spécialisée de Condorcet (Drôme) accueille des personnes polyhandicapées. Les activités multisensorielles y occupent une place centrale. Elles permettent aux résidents de composer de la musique à leur rythme. Ce support peut s'adapter à chacun en tenant compte de ses capacités. Depuis novembre, la Maison Perce-Neige a fait l'acquisition d'un orgue sensoriel, afin de permettre à chacun de jouer de la musique.

QUELS EFFETS CONSTATEZ-VOUS CHEZ LES RÉSIDENTS ?

Ils perçoivent et réagissent aux sons et aux vibrations. On installe les enceintes autour d'eux pour qu'ils ressentent cette sensation physique par la vibration. Cette activité est aussi très valorisante pour eux : ils sont vraiment créateurs. Leurs expressions et réactions lorsqu'ils jouent eux-mêmes de la musique sont révélatrices de leur bien-être. Nous sommes très émus de voir que les résidents réussissent à produire de la musique, des rythmes...

LES SÉANCES SONT-ELLES RÉGULIÈRES ? COLLECTIVES OU PERSONNALISÉES ?

Les séances peuvent relever de l'accompagnement individuel ou collectif. Compte tenu de leur intérêt, elles se dérouleront au minimum une fois par semaine ! Mais nous ne souhaitons pas élaborer un emploi du temps figé. Cela dépend aussi beaucoup des souhaits et des envies des résidents. Nous nous adaptons à leur rythme. ●

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreux musiciens célèbres étaient/ sont porteurs d'un handicap. Ludwig van Beethoven par exemple était malentendant dès l'âge de 30 ans, mais a continué à composer... Ray Charles était non-voyant ; Django Reinhardt, virtuose de la guitare, a perdu l'usage de deux de ses doigts de sa main gauche... Il a inventé une technique lui permettant de jouer à trois doigts !



4 QUESTIONS À MICHÈLE GALANO, DIRECTRICE DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE L'ORGUE SENSORIEL ?

En lien avec le projet d'établissement, nous voulions développer l'activité musicale. Les résidents sont sensibles et perméables à toutes formes de musique. Les équipes, et particulièrement Marylène et Mélanie, ont rédigé un projet afin que les résidents puissent découvrir deux supports « musique » différents : le Bao-Pao et l'orgue sensoriel. L'orgue s'est révélé être le plus adapté à nos résidents : il permet à chacun de participer, quel que soit son handicap. Grâce au don d'un partenaire, il est désormais à leur disposition. Michel Fourcade, concepteur de l'objet, est venu en septembre former les équipes.

COMMENT FONCTIONNE CET INSTRUMENT ?

Au centre du dispositif, un ordinateur, un logiciel et 15 capteurs de différentes formes et couleurs. Les capteurs permettent une utilisation adaptée à chacun : souffler, appuyer, toucher, rouler, presser... Cet instrument permet d'exploiter les capacités physiques : doigts, mains, joues, pieds, bouche... Chaque capteur produit un son et une vibration différents. Grâce au logiciel, la mélodie créée est toujours harmonieuse ! Plusieurs professionnels ont été formés à son utilisation et ont créé un comité de pilotage. Ils transmettront leur savoir à leurs collègues.



⇓
GRÂCE À LA MUSIQUE,
LES BARRIÈRES
TOMBENT.

APPRENTIS MUSICIENS À LA MAISON DE COLOMBES

La Maison de Colombes (Hauts-de-Seine) propose un atelier musique à ses résidents. Chaque semaine depuis un an, Yann vient faire jouer et chanter ces musiciens en herbe. Munis de leurs percussions, ils laissent s'exprimer leur créativité musicale. Avec le sourire, toujours !

« UN VRAI PETIT ORCHESTRE ! »

Depuis l'arrivée de Yann, les résidents ont fait beaucoup de progrès : après les « cafouillages » des débuts, ils arrivent aujourd'hui à être synchronisés et en rythme. « Je les ai vus évoluer, un rapport de confiance s'est installé », observe Yann. Ils se retrouvent autour de chansons qu'ils connaissent et apprécient : depuis « I Will survive » aux « Champs-Élysées » en passant par « La ballade des gens heureux »... « Ils évoluent à chaque fois. Je le vois à leurs sourires ! »

LES BARRIÈRES TOMBENT

Pour Yann, « grâce la musique, les barrières tombent. Les interactions entre les résidents sont grandes. » Ils parviennent à être dans l'écoute de l'autre. « Le temps d'une heure, ils sont différents », observe Yann. Pour lui, cet atelier prouve que tout le monde peut faire de la musique.

DES PERSONNALITÉS RÉVÉLÉES

Fanny, la chef de service, confirme : « Lors de cet atelier, on voit des personnes différentes. Des personnes qui ne chantaient pas chantent. Des résidents, qui ont du mal à bouger les membres, participent. On découvre des choses qu'on n'avait pas pu percevoir dans les autres ateliers. Un de nos résidents, d'habitude assez agité, est totalement différent durant l'atelier : calme, à l'écoute, concentré ! ». Ce moment, attendu avec impatience par les résidents, est une belle victoire pour le personnel de la maison. ●

LA PHILANTHROPIE, CRÉATRICE DE BONHEUR

Depuis 2009, la générosité de nos bienfaiteurs a permis la création de 8 nouvelles Maisons Perce-Neige en Vendée, dans le Nord, le Lot, la Haute-Vienne, le Maine-et-Loire, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et les Hauts-de-Seine. Si tous ces projets ont pu se concrétiser année après année, c'est en grande partie grâce à la générosité de ceux qui choisissent de transmettre tout ou partie de leur patrimoine à Perce-Neige.



INTERVIEW CROISÉE DÉCOUVRIR LE SERVICE DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE

Gaëtan Roche, administrateur de Perce-Neige depuis plus de 25 ans, et **Péguy Pinaudeau**, responsable Donations et Legs, se sont prêtés au jeu de l'interview croisée.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE SERVICE LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE ? QUEL RÔLE JOUE-T-IL ?

Péguy Pinaudeau : Notre service est chargé de gérer les dossiers des personnes souhaitant aider Perce-Neige de

leur vivant ou après leur décès. Il nous importe de répondre de manière personnalisée aux demandes que nous recevons et de respecter les souhaits et volontés de nos bienfaiteurs. Pour nous, chaque dossier est unique et mérite d'être étudié avec attention et précision. Certains dossiers complexes peuvent nous prendre beaucoup de temps, dans le cadre d'une succession par exemple. Nous nous efforçons de recueillir au mieux les fonds et biens qui nous sont transmis.

Gaëtan Roche : Par exemple, lorsque nous héritons d'un bien immobilier, nous ne choisissons ni le prix, ni l'acquéreur. Le bien est vendu aux enchères publiques après consultation de « France Domaine » (service de la Direction générale des finances publiques), et ce dans une démarche de transparence, d'égalité et de libre accès pour tous les acquéreurs potentiels ; chacun a ainsi accès à la vente et peut surenchérir.

EN QUOI LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE SONT-ILS IMPORTANTS POUR PERCE-NEIGE ?

G. R. : Grâce à cette belle générosité, Perce-Neige peut continuer à gérer dans de bonnes conditions ses 35 établissements, mais aussi en construire de nouveaux : nous venons par exemple d'ouvrir une Maison de vacances à Givrand (Vendée) et surtout une nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) à la pointe de la technologie. Cet établissement accueille des personnes atteintes du locked-in-syndrom (cf. *Le Mag* de juillet ou le site Perce-Neige). Ces nouvelles

TRANSMETTRE SON PATRIMOINE

Transmettre à une association ou à une fondation est un geste fort qui donne un sens à son héritage. Pour permettre à chacun de continuer à soutenir une cause qui lui est chère, il existe différentes possibilités : la donation, le legs et l'assurance-vie.

« NOUS NOUS ATTACHONS À RESPECTER LES DERNIÈRES VOLONTÉS DES PERSONNES, DE LA MEILLEURE FAÇON POSSIBLE. NOUS MENONS NOTRE MISSION AVEC ENGAGEMENT ET FIERTÉ. »

Péguy Pinaudeau

réalisations ont été possibles grâce au formidable soutien que nous avons reçu de la part de nos bienfaiteurs.

TOUT LE MONDE PEUT-IL EFFECTUER CES DÉMARCHES ?

P. P. : Tout le monde peut bien entendu prendre des dispositions testamentaires ou contracter une assurance-vie en faveur d'une Association ou Fondation comme Perce-Neige. Cette transmission sera alors totalement exonérée de droits de mutation. La transmission ne pose pas de problème en l'absence d'héritier réservataire (c'est-à-dire en l'absence de descendant ou de conjoint). Dans le cas contraire, le legs sera réduit à la quotité disponible.

QUELS SONT LES BIENS QUE L'ON PEUT TRANSMETTRE À PERCE-NEIGE ?

P. P. : Il est possible de donner de son vivant ou de léguer différents types de biens : une résidence principale ou secondaire, des objets mobiliers, des numéraires, des actions, des revenus, la nue-propriété ou l'usufruit d'un bien... Il est également possible à un héritier d'effectuer un don sur succession dans les six mois du décès de son proche. Il est par ailleurs possible pour une personne qui ne souhaite pas priver ses héritiers ou qui souhaite transmettre sa fibre philanthropique sans toutefois la leur imposer, de rédiger un testament incitatif : l'objectif est alors de proposer à ses héritiers de réaliser un don en faveur d'une Fondation comme Perce-Neige ouvrant droit à réduction d'impôt dans leur propre patrimoine.

EST-IL NÉCESSAIRE DE CONSULTER SON NOTAIRE POUR FAIRE UN LEGS ?

P. P. : Il est important pour la personne philanthrope de pouvoir parler de son projet avec son notaire et/ou l'organisme caritatif, afin d'être certain que ses dernières volontés seront bien exécutées. Le notaire pourra ainsi l'informer précisément sur les conséquences juridiques de son acte, les avantages fiscaux spécifiques et l'orienter en fonction de sa situation familiale. Le notaire pourra par exemple attirer l'attention du philanthrope sur les précautions rédactionnelles à prendre. Il lui conseillera également de faire enregistrer le testament au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés que tous les notaires de France et de Belgique peuvent consulter. Cela permet en effet d'être certain que le testament sera retrouvé et que les dernières volontés seront bien respectées. Il est important de savoir qu'un testament peut être modifié jusqu'au décès.

LES LIBÉRALITÉS SERVENT-ELLES BIEN L'OBJET SOCIAL DE PERCE-NEIGE ?

G. R. : Transférer tout ou partie de son patrimoine à une Association ou une Fondation est une affaire de cœur et une question de confiance. Les legs, donations et assurances-vie sont essentiels pour développer nos missions auprès des personnes handicapées. Pour garantir que l'ensemble des fonds venant de la générosité du public servent bien l'objet social de notre Fondation, un contrôle de nos comptes est effectué tous les ans par un Commissaire aux comptes. Par ailleurs, Perce-Neige est membre du Comité de



GAËTAN ROCHE, 25 ANS D'ENGAGEMENT

Gaëtan Roche est engagé à Perce-Neige en tant qu'administrateur depuis 25 ans. Son fils, Raphaël, est accueilli depuis plusieurs années dans une Maison Perce-Neige en région parisienne. « Je suis fier et heureux d'être administrateur de Perce-Neige. Notre travail apporte de très grandes satisfactions sur un plan humain. »

la Charte du Don en Confiance et se soumet à son contrôle dans le cadre des différentes règles de transparence et de déontologie auxquelles la Fondation se conforme. Enfin, notre Fondation a été contrôlée par la Cour des Comptes en 2009 et le rapport public a mis en évidence le développement de ses actions et la maîtrise de ses frais de fonctionnement.

QU'ESPÉREZ-VOUS POUR LES ANNÉES À VENIR ?

G. R. : Je souhaite que nous puissions continuer à accueillir les personnes en situation de handicap et leur offrir un cadre de vie de qualité. Les besoins restent immenses, et l'augmentation de l'espérance de vie des personnes handicapées est une nouvelle réalité. Construire davantage de maisons et accompagner toujours plus de personnes est pour nous essentiel. Les financements publics étant en baisse, les dons ont un rôle capital. Agir aujourd'hui, c'est continuer à offrir un avenir meilleur pour les enfants et les adultes handicapés. ●

NOTRE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Une question, un renseignement ? Le service Donations, Legs et Assurances-Vie se tient à votre disposition pour échanger par téléphone en toute confidentialité et sans engagement de votre part.

TÉLÉPHONE : 01 47 17 19 30

Demandez notre brochure gratuite par e-mail, téléphone ou courrier :

FONDATION PERCE-NEIGE

Service Donations, Legs et Assurances-Vie

102 bis bd Saint-Denis - 92415 Courbevoie Cedex - liberalites@perce-neige.org

NOTRE COUP DE CŒUR : LA NOUVELLE BANDE DESSINÉE « À COUCHER DEHORS »

Amédée, Prie-Dieu et la Merguez sont trois SDF « invités » par la police à quitter la capitale. Mais l'arrivée d'un notaire vient bouleverser la situation : Amédée apprend qu'il vient d'hériter de la maison de sa tante... et découvre qu'il doit s'occuper d'un jeune trisomique, fils de la défunte, qui rêve de devenir cosmonaute. C'est le début d'une aventure humaine intense et riche en rebondissements. Le scénario est signé Aurélien Ducoudray, les dessins sont signés Anlor. Ils nous expliquent ici pourquoi et comment ils ont donné vie à cette histoire hors du commun, qui laisse au lecteur les pieds sur terre mais la tête dans les étoiles !

INTERVIEW AURÉLIEN DUCOUDRAY, SCÉNARISTE

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DU SCÉNARIO ?

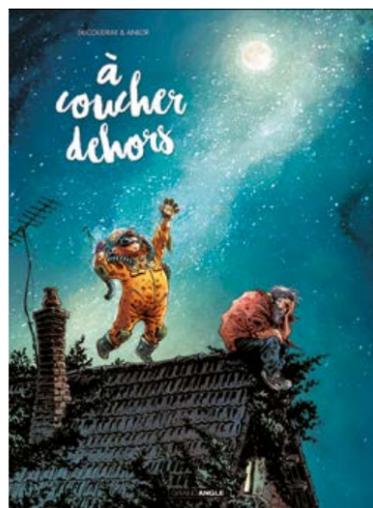
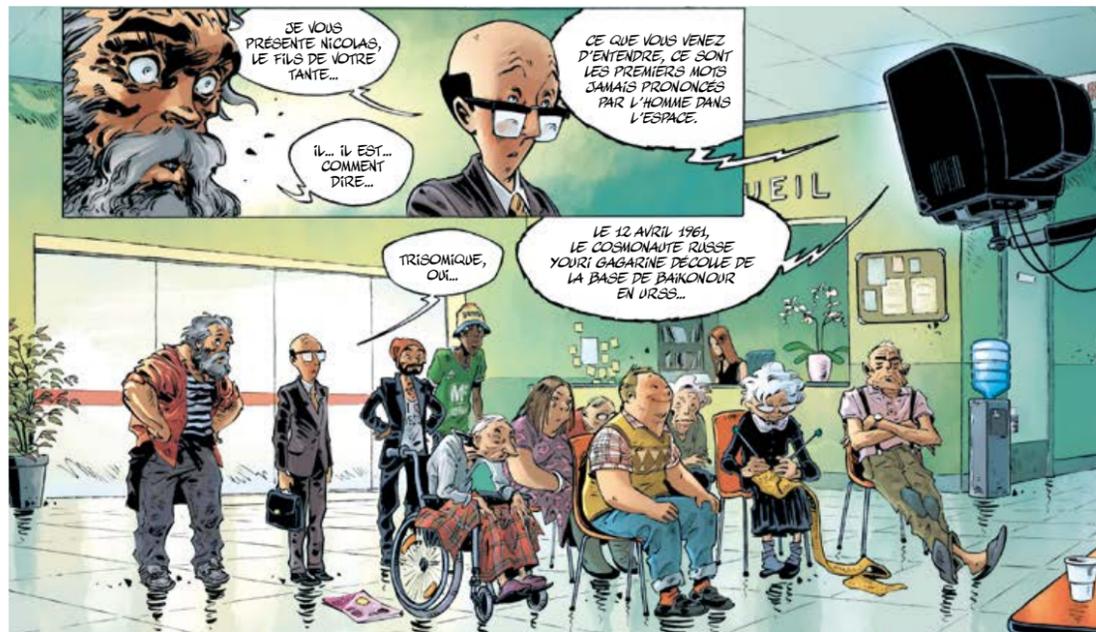
La première idée venait d'un petit script de court-métrage : un personnage sautait d'un château d'eau en tenue d'astronaute « faite maison ». Il se retrouvait métaphoriquement dans l'espace... puis se réveillait à l'hôpital, mais en apesanteur, le corps soutenu par des poulies ! Je souhaitais aussi créer une histoire basée sur des dialogues, construite autour d'échanges et de joutes verbales.

POURQUOI MÊLER LE THÈME DE L'EXCLUSION SOCIALE AVEC CELUI DU HANDICAP ? IL N'EST PAS FRÉQUENT QUE LE HÉROS D'UNE BANDE DESSINÉE SOIT PORTEUR DE TRISOMIE 21.

J'avais envie de faire intervenir trois « grandes gueules » un peu désenchantées, des hommes déçus par la société, qui n'a pas été tendre avec eux... À l'opposé, il me fallait un rêveur absolu, quelqu'un qui pouvait s'immerger totalement dans son monde, un « étranger » en quelque sorte, mais semblable à chacun de nous. C'est là que l'idée d'un jeune porteur de trisomie 21 est née !

CES DEUX PERSONNAGES, QUE TOUT OPPOSAIT AU PREMIER ABORD, SEMBLAIENT VOUS À SE RENCONTRER. SELON VOUS, PAR QUOI SONT-ILS LIÉS ?

La franchise tout simplement, ils sont tous les deux des exclus du monde « normal » donc ils ont un vrai point en commun. Amédée a choisi d'être exclu, Nicolas est né comme ça... c'est le terrain sur lequel ils se retrouvent, et aussi celui du rêve et de la famille un peu perdue...



Je ne suis pas d'accord avec les gens qui disent : « On est tous pareils, handicapés ou pas ! ». Pour moi, justement, nous sommes tous différents ! Et nous devons nous entendre avec nos différences : gommer nos différences c'est nier nos individualités !

RETROUVERA-T-ON AMÉDÉE, NICOLAS ET LES AUTRES DANS UN PROCHAIN TOME ?

Oui ! Le tome 2 est en cours de réalisation...

RÊVIEZ-VOUS AUSSI D'ÊTRE COSMONAUTE ?

Non... Car enfant, je l'étais ! Je m'étais même construit une fusée mais, malheureusement, elle n'a jamais décollé... ●

INTERVIEW ANLOR, ILLUSTRATRICE



QU'EST-CE QUI VOUS A PLU DANS LE SCÉNARIO D'AURÉLIEN ?

La qualité de l'histoire m'a d'abord interpellée, ainsi que le mélange original des thèmes abordés : handicap, difficultés sociales, saupoudrés d'un grain de folie avec la dimension poétique de la conquête spatiale. Le talent d'Aurélien Ducoudray a su générer une cohérence narrative originale autour de ces trois thématiques très différentes. Le fait que cette histoire soit rythmée par un esprit de comédie a achevé de me convaincre.

COMMENT PROCÉDEZ-VOUS POUR LA RÉALISATION DES PLANCHES : PHYSIQUE DES PERSONNAGES, DÉCORS, ETC. ? TRAVAILLEZ-VOUS AVEC AURÉLIEN TOUT AU LONG DU PROCESSUS ?

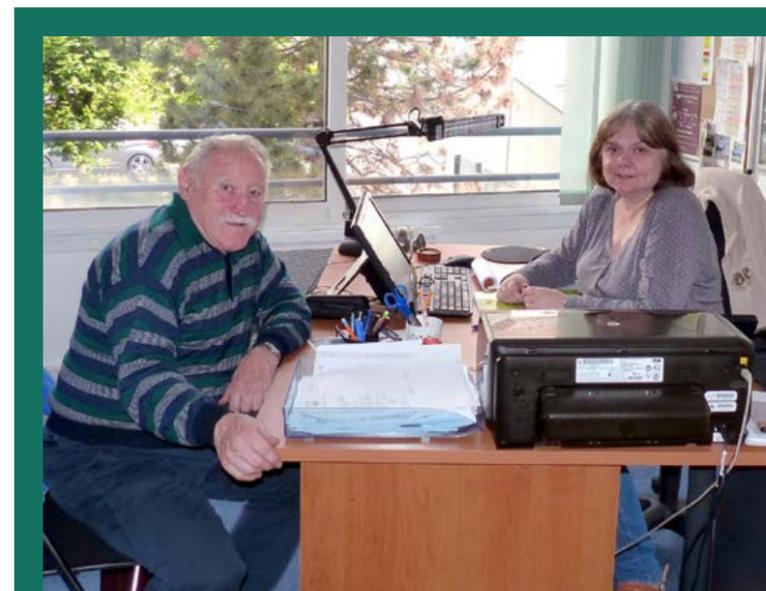
Je réalise d'abord une série de recherches de personnages sous forme de croquis, ainsi que les décors principaux. Puis vient rapidement l'étape du story-board, qui me permet de découper les séquences en pages et de maîtriser ainsi le rythme des scènes et des dialogues, de gérer le jeu de cases et de cadrages... Une fois le story-board établi, j'ai un brouillon de l'album que je peux ensuite retravailler planche après planche avec le crayonné, l'encrage puis la mise en couleurs. Tout au long de ce processus, j'échange avec le scénariste aussi souvent que nécessaire pour que la concrétisation de l'histoire corresponde parfaitement à nos attentes et que nous soyons tous deux satisfaits du résultat.

Bande dessinée disponible dans toutes les librairies ou dans le catalogue Perce-Neige (14 €).



QUELLES SONT VOS INSPIRATIONS ?

Vaste question... la vie, les gens. Lorsque je démarre une nouvelle histoire en BD, je m'imprègne des personnages pour cerner leur fonctionnement, et de là viennent les bonnes attitudes, les mouvements justes, les gestes propres à chaque personnage. Pour les décors, je pars de la réalité pour essayer ensuite de lui donner un intérêt graphique, afin de créer des images fortes qui viendront soutenir le propos. La BD est un art visuel qui peut marquer ; j'ai en tête beaucoup d'images et d'émotions liées à mes lectures, qui restent gravées dans ma mémoire. Lire une bonne BD, c'est s'ouvrir à ces émotions transmises par ce subtil mélange d'écrit, de parlé, de rythme et d'images qui, combinés avec justesse, font leur chemin jusqu'au cœur... et y laissent quelque chose. ●



Thérèse Lahaye reçoit Monsieur Sylvain D. venu demander des conseils pour l'accompagnement de Michel, son jeune frère trisomique, dont il s'est occupé avec beaucoup d'attention au décès de leurs parents.

AU SERVICE DES FAMILLES

Perce-Neige apporte un soutien moral et administratif aux familles de personnes en situation de handicap. L'objectif est de pouvoir offrir à chacune une écoute adaptée et des réponses personnalisées. Deux fois par semaine, lors de permanences téléphoniques au siège de la Fondation, notre assistante sociale aide les familles à évaluer les situations, leur présente les différents dispositifs existants et les accompagne dans leur recherche d'établissements ou de services adaptés. Permanence téléphonique au siège de Perce-Neige : les mercredis et les vendredis de 9 h 30 à 17 h. Possibilité de rendez-vous au siège de la Fondation. Les familles peuvent contacter notre assistante sociale, Thérèse LAHAYE :
 • par téléphone : 01 47 17 19 30
 • par courrier : Fondation Perce-Neige, service social, 102 bis bd Saint-Denis 92415 Courbevoix Cedex
 • par e-mail : therese.lahaye@perce-neige.org



« J'AI LE RÔLE ! »



Et si vous décrochiez le rôle ? Depuis 50 ans, Perce-Neige œuvre pour le bien-être des personnes handicapées et leurs familles. Rien n'aurait été possible sans le soutien et la générosité du public. Notre nouvelle campagne de communication, désormais sur les écrans, montre que chacun d'entre nous peut avoir un rôle à jouer. Une nouvelle fois, de nombreux artistes ont répondu « présent » pour soutenir les actions de Perce-Neige !

⇓
DEPUIS 2011 ET
POUR LA 6^E ANNÉE,
PERCE-NEIGE VOUS
PROPOSE UNE CARTE
BANCAIRE CARITATIVE
EN PARTENARIAT AVEC
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.



JOUEZ LA CARTE DE LA SOLIDARITÉ !

En choisissant cette carte aux couleurs de notre Fondation, vous venez en aide aux personnes handicapées : en effet, depuis 2011, grâce aux sommes recueillies avec cette opération, nous avons pu financer de nombreux projets d'équipements et d'activités au sein des Maisons Perce-Neige !

À chaque paiement réalisé avec cette carte, Société Générale verse 5 centimes d'euro à la Fondation. Pour découvrir notre carte bancaire personnalisée*, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller Société Générale.

Nous vous remercions pour votre soutien !

* Tarif de l'option carte collection : 12 €/an (hors cotisation carte).

50
ANS
D'ACTIONS



Tél. 01 47 17 19 30

Découvrez notre nouveau site :
www.perce-neige.org
et soutenez-nous !

